



## EDITO



Murloises, Murlois,

Malgré un contexte mondial incertain et une météo capricieuse, le printemps est là, apportant une nature généreuse et colorée, promesse de moments agréables en famille et entre amis.

En cette dernière année de notre mandat, l'équipe municipale reste pleinement engagée à mener à bien les projets que nous vous avons présentés. Notre budget, voté à l'unanimité en mars, nous permet d'aborder sereinement 2025. Soucieux de votre pouvoir d'achat, nous avons choisi de ne pas augmenter les impôts locaux, privilégiant une gestion financière responsable et collaborative.

Nos efforts se concentreront sur la mairie, le cimetière, la voirie et divers équipements communaux. La culture et le sport pour tous resteront au cœur de nos priorités, grâce au dynamisme de nos associations : concerts, expositions, cinéma en plein air, sans oublier le traditionnel trail des étoiles filantes de Murles Aventures et la fête du village avec son fameux fougassat de l'amicale murloise seront les temps forts de cette année.

Conscients que l'actualité n'est pas toujours joyeuse, la commune et ses associations se mobilisent pour égayer votre quotidien, en particulier durant l'été.

Enfin, je rappelle l'importance de veiller à ce que nos activités ne nuisent pas à la tranquillité de chacun, sources trop fréquentes de désagréments et de conflits de voisinage. Le respect mutuel et le dialogue restent les meilleures solutions pour un vivre-ensemble harmonieux.

Je vous souhaite un très bel été à Murles.

Respectueusement, le Maire Eric RIGUET

## VIE DANS LA COMMUNE

## INFOS ADMINISTRATIVES

## ETAT CIVIL

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



## GESTION QUOTIDIENNE

### CONSEIL MUNICIPAL FÉVRIER 2025

Ont été votés :

- Approbation du compte de gestion 2024 Budget principal
- Approbation du compte administratif 2024 Budget principal
- Affectation du résultat de l'exercice 2024 Budget principal
- Vote des taux d'imposition 2025 (Taxe foncière, Taxe Habitation)
- Vote du budget primitif 2025
- Subventions de fonctionnement associations et autres organismes non conventionnés
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif ou d'Assainissement Non collectif (1) de l'année 2025
- Etat d'assiette et destination des coupes de bois.
- Sollicitation d'une aide financière Hérault Energies Salle Fages / Tennis / Annexe
- Sollicitation d'une aide financière Hérault Energies - Installation d'une borne pour véhicules électriques
- Taux horaire pour le calcul des travaux en régie.
- Création et suppression de postes
- Mise à jour du Tableau des effectifs
- Vote de la modification du PADD

## PLU

La rédaction des documents composant le PLU est terminée.

Une présentation devant les Personnes Publiques Associées (PPA) est programmée le 6 mai prochain.

Cette révision fait suite à l'obligation de compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Pic St Loup.

A l'issue de cette réunion et des remarques qui pourraient être formulées, une réunion publique sera programmée avant la phase de l'enquête publique.

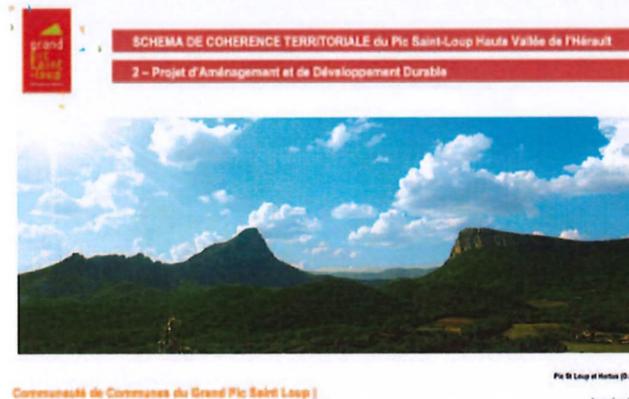
Les PPA sont : la chambre de commerce et d'industrie, la chambre de l'agriculture, la chambre des métiers, la DREAL, le SDIS, le département, la région, la préfecture, la CCGPSL, les communes voisines, ...

## SCOT

Lors du conseil communautaire du 25 mars dernier, le président a proposé d'amorcer la révision du SCOT.

Le vote est revenu favorable. Étalée sur plusieurs années, cette révision va débuter par un diagnostic sur l'ensemble du territoire composé des 36 communes.

La délibération de cette décision est disponible en mairie, sur le site de la commune ainsi que celui de la CCGPSL.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Dimanche 5 janvier 2025, le maire de Murles présentait ses vœux lors de la cérémonie traditionnelle en présence des élus du conseil municipal, des représentants de la Région et du Département, du Président de la communauté de communes et des Maires des communes voisines. Ont été excusés les 4 sénateurs et le Maire de Montpellier.

Devant un public très nombreux, le discours du Maire avait pour thème cette année la Paix ; une Paix si fragile qu'il faut sans cesse entretenir pour conserver la Liberté.

Un monument « de la paix » a été érigé dans le village en 2023 et rappelle avec cette phrase gravée dans la pierre « Ne prenons pas la paix pour acquise ».

Avant d'évoquer les réalisations pour 2025, le Maire exprime sa pensée pour toutes les victimes de guerre et celles impliquées dans les catastrophes naturelles de plus en plus violentes comme celle de Valence en Espagne et celle de Mayotte.

Parmi les projets de 2025, Eric Riguet cite l'achèvement des travaux de la nouvelle mairie avec ses nouveaux services, la fin de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme pour respecter les exigences du SCOT et la rénovation des voiries comme la voie de Marianne, le chemin de l'élagueur et le chemin de Murles.

Il évoque également les activités culturelles, sportives et festives et rappelle la poursuite des actions menées par la commune pour limiter les conséquences du dérèglement climatique comme la plantation d'arbres, le stockage de l'eau de pluie et le remplacement des équipements énergivores.

Il a tenu à remercier l'ensemble des acteurs et partenaires qui contribuent au bon fonctionnement de la commune et, en particulier, les élus, les employés municipaux, les associations et les habitants.

Après l'expression des vœux, les 130 personnes présentes ont pu discuter en partageant la galette des rois dans une ambiance conviviale.



## DON FONDATION DU PATRIMOINE :

« Donner un avenir à notre histoire » ; telle est l'idée générale de la fondation du patrimoine.

Depuis la mise en ligne de notre projet de rénovation de la mairie, nous avons déjà collecté 6 000 euros.

En outre, lors de la campagne nationale menée par cette fondation, Murles a été sélectionnée et a bénéficié d'un don exceptionnel de 14 000 euros. Une bonne nouvelle qui monte à 20 000 euros cette participation citoyenne et mécénale.



## URBANISME



### NOUVELLES PLAQUES DE RUES

Lorsque la commune a dû nommer ses rues il y a plusieurs années, l'équipe municipale de l'époque a choisi de les imprimer sur un support en terre cuite.

Afin d'assurer une cohérence avec celles existantes, de nouvelles plaques ont été installées en respectant la forme et le matériau. C'est un potier de la Buèges qui en a eu la commande.



### TRAVAUX MAIRIE

Les travaux de la mairie ont pris deux mois de retard suite à une défaillance d'une entreprise.

La cour intérieure de la mairie est quasiment terminée; le dallage au sol a été refait en pierre plate à l'identique. La rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été créée.

La fontaine très abîmée devant la grille a été démolie et laissera place à un banc. Une nouvelle fontaine fabriquée par un artisan sera placée dans l'angle et permettra de s'hydrater et de remplir une gourde ou un bidon.

La descente des eaux usées qui était en apparence sur le pignon a été encastree dans le mur.

La cheminée penchée et les tuyaux en zinc qui n'ont plus d'utilité vont être enlevés très prochainement.

L'extension sur la terrasse est en cours : la maçonnerie est terminée; la charpente et la toiture sont programmées début mai.

La surface de la mezzanine qui accueillera les archives a été doublée avec une structure IPN.

L'installation de l'électricité dans la partie à rénover a débuté ainsi que la plomberie.

Enfin, la rénovation de l'appartement et de la cage d'escalier va bientôt débuter.

Elle consiste à aménager une nouvelle cuisine plus moderne, remplacer l'installation électrique, isoler les murs et installer des faux-plafonds.

Le changement des fenêtres est compris dans le programme de rénovation de la mairie.

### CHEMIN DE L'ÉLAGUEUR

Après la rénovation partielle du chemin des tourterelles en 2024, cette année, c'est le chemin de l'élagueur dans sa partie basse qui sera rénové depuis le chemin du Fornelada jusqu'à la rue de la ripisylve. Coût de l'opération : 17 000 euros

## ROUTE DE VAILHAUQUÈS

Suite à l'accident du semi-remorque sur le chemin de Murles le 6 juin 2024, les quatre compagnies d'assurance (Murles, Vailhauquès, CCGPSL et société de transport) se sont rendues sur place en mars dernier.

Le rapport d'experts indique la société de transport responsable, en indiquant toutefois un défaut de signalisation coté Vailhauquès.

Les travaux sont réalisés par la CCGPSL qui est en charge de l'entretien de cette voie.

## INFRASTRUCTURE

### INSTALLATION D'UN RACK À VÉLOS



Un nouvel équipement a été installé par les employés communaux pour répondre à une demande des cyclistes.

Un rack à vélos a été installé tout près de l'esplanade, le long de la RD 127 pour le stationnement de trois vélos.

Visible depuis l'esplanade et depuis la terrasse de la Pause murloise, cet emplacement permettra aux propriétaires de garder un œil sur leur petite machine...



### AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE « DE L'ÉGALITÉ »

Suite au vote du projet d'aménagement du cimetière présenté par le groupe de travail, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget sur deux exercices budgétaires 2024 et 2025 pour la réalisation des nouveaux équipements.

Ainsi, plusieurs espaces ont été créés :

Un espace du souvenir composé d'un jardin, de cavurnes et d'urnes pour les défunts incinérés.

Un espace logistique et technique pour accueillir discrètement 2 containers poubelles pour les végétaux et les plastiques ainsi qu'un cubitainer de 1 000 litres d'eau lorsque le robinet sera fermé l'hiver. 2 arrosoirs et un chariot seront mis à disposition du public.

Un caveau d'attente (caveau destiné à accueillir un défunt en attendant l'installation d'une sépulture définitive) et un ossuaire. Afin d'agrémenter ce cimetière, des arbustes et quelques bancs seront installés.

En parallèle, un aménagement extérieur sera réalisé pour drainer l'eau en amont du cimetière vers le ruisseau.



## ASSOCIATIONS - CULTURE

### SPECTACLE DE NOËL



Le samedi 14 décembre, la commune offrait le spectacle de Noël aux enfants.

Cette année, c'est l'histoire du petit Léo qui envoie sa lettre au Père Noël : il commande un tambour un piano et une trompette pensant qu'ils feraient son bonheur.

Mais, c'est sans compter sur les vieux joujoux qui, par peur d'être abandonnés, ont modifié la lettre de ce petit enfant.

C'est alors qu'un père Noël très « rock'n roll » arrive à moto pour déposer au pied du sapin une jardinière de fleurs, un arrosoir et un vélo.

Le matin de Noël, Léo est très triste de découvrir les cadeaux. Les tours de magie de sa maman n'y peuvent rien. Mais, le lutin qui était caché dans une vieille malle, montre à Léo que ces cadeaux peuvent être transformés en instruments de musique...

La jardinière se transforme en instrument à percussion, le vieux vélo devient un xylophone et l'arrosoir une trompette ; le Noël de Léo est sauvé !

Le public composé d'enfants bien sûr mais aussi de parents et de grands-parents étaient ravis d'accueillir ensuite le père Noël qui a distribué des friandises.

Le goûter offert par la municipalité a prolongé ce moment de partage dans la joie et la bonne humeur.



LES SPECTACLES PROPOSÉS en collaboration avec la commune

### LES GRANDES FILLES

Printemps, été, automne, hiver... Les saisons passent, mais pas l'amitié. Quatre grandes filles au soir de leurs vies, aussi différentes que complices, égrènent les douze mois de l'année en papotant.

Une cinquantaine de personnes était présente pour assister à la première couturière de l'année 2025. La compagnie Eight O'Clock jouait une pièce de Stéphane Guerin et mise en scène de Nicole Fournere-Ney. Le thème de la pièce très d'actualité avec quatre filles dont les origines, la religion et les parcours de vie sont différents pour chacune d'entre elle. Pourtant l'amitié qui les unies est sans faille et ensemble, elles traversent les saisons et les épreuves de la vie.



## SOIRÉE KARAOKÉ

Le vendredi 7 février à 19h30 rendez-vous était donné dans la salle coquin pour participer à un karaoké. Participer est bien le terme puisque le but du jeu était de prendre le micro pour être la star d'un moment. Un public venu nombreux pour partager ce moment musical, festif, amusant et convivial. Le repas tiré du sac a permis de déguster les spécialités de chacune et chacun.

Très jeunes, jeunes et moins jeunes ont chanté, dansé dans la joie et la bonne humeur et ont souhaité que cette soirée soit renouvelée.



## CONCERT À MURLES !

Le 21 mars c'est tenu le concert de Andaleo autour de chant espagnol.

Un public d'habitues conquis devant cette musique envoûtante et attachante.



## AGENDA

RÉUNION PUBLIQUE - GENDARMERIE PRÉVENTION  
15 MAI - SALLE COQUIN - 18H

THÉÂTRE - 6<sup>ÈME</sup> MURLES'ADOS  
17 ET 18 MAI - SALLE COQUIN - 14H / 19H

CONCERT - MARC HÉVÉA CHANTE NOUGARO  
23 MAI - SALLE COQUIN - 20H30

CONCOURS DE PÉTANQUE - AMICALE MURLOISE  
24 MAI - ESPLANADE - 10H30

EXPOSITION VOITURES ANCIENNES - MURLES AUTO SPORTS  
31 MAI - ESPLANADE

THÉÂTRE - LES PLANCHES DE MURLES  
14 JUIN - ESPLANADE ET SALLE COQUIN - 17H / 21H

CONCERT - ORCHESTRE D'HARMONIE DE GIGNAC  
15 JUIN - AMPHITHÉÂTRE - 18H

CONCERT - DUA QUITPLÀ (MUSIC LATINE)  
18 JUIN - LA PAUSE MURLOISE - 19H

VIDE GRENIERS / PUCES DES COUTURIÈRES -  
EXPRESSIONS MURLOISES  
29 JUIN - ESPLANADE ET THÉÂTRE DE VERDURE

CONCERT - LITTLE GINGUETTE  
2 JUILLET - LA PAUSE MURLOISE - 19H

FÊTE DE MURLES - AMICALE MURLOISE  
4 ET 5 JUILLET - ESPLANADE

CONCERT - DUO FOLK BLUES  
16 JUILLET - LA PAUSE MURLOISE - 19H

CINÉMA EN PLEIN AIR  
18 JUILLET - ESPLANADE - À PARTIR DE 17H

# Opélec

JÉRÔME OLLIVIER

Electricité générale

Dépannage et entretien  
Courant fort et courant faible  
Domestique et tertiaire  
Neuf et rénovation

6 chemin des palombes  
34980 Murles

ste.opelec@gmail.com

07 71 64 14 27

SARL AU CAPITAL DE 5000 € - SIRET N° 822 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER

## AGENDA (SUITE)

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES - MURLES AVENTURES  
8 AOÛT - ESPLANADE - 20H

FORUM DES ASSOCIATIONS DE MURLES - MAIRIE  
5 SEPTEMBRE - SALLE COQUIN - À PARTIR DE 15H30

REPAS EN PLEIN AIR - EXPRESSIONS MURLOISES  
14 SEPTEMBRE - ESPACE SPORTIF ET TENNIS

### NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF AU PARC DE L'ÉPAUTRE

Depuis 2 ans, le parc de l'épautre, (derrière l'église) s'est doté d'un espace ludique et de pique-nique. Un nouvel équipement pour les 4-8 ans a été installé par les employés communaux. Cet espace de plus en plus fréquenté permet au public de tout âge de s'amuser dans un environnement naturel et sécurisé.



**CESML**  
Votre service public  
électrique de proximité



AGENCE DE GRABELS  
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE  
7j/7-24h/24

clientèle@cesml.fr — www.cesml.com

## JEUNESSE ET SPORTS

### INAUGURATION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE VAILHAUQUÈS-MURLES

L'inauguration officielle de l'agrandissement de l'école Louise WEISS et de la cour a eu lieu le mercredi 12 mars 2025.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, dont Monsieur le Maire de Vailhauquès, Monsieur le Maire de Murles, des représentants de la CAF, de l'Éducation nationale, des conseillers départementaux et de Monsieur LAUCH préfet de l'Hérault. Après la coupure officielle du ruban, les invités ont pu découvrir les locaux à travers une visite guidée.

Les enfants du centre de loisirs ont aussi contribué à l'événement en animant la journée avec la chanson officielle du centre. Cette école intercommunale Vailhauquès-Murles accueille 300 enfants dont 33 de Murles.

Le financement des travaux est obtenu par des fonds propres des 2 communes dont 80 000 euros pour Murles qui étalera ce montant sur une période de 10 ans et des Subventions provenant de l'Etat : 250 000 €, de la CAF : 88 500 € et du Département : 92 000 €.

En outre, pour le financement de la cour, une subvention (30 000€) en fond de concours exceptionnel de la CCGPSL a été accordée considérant qu'il s'agit d'un projet qui lie 2 communes et 29 000€ provenant de l'agence de l'eau.



### JOURNÉE ADOS

Pour cette dernière animation "ados" de l'équipe municipale en place, nous étions 20 (15 ados et 5 adultes) à nous retrouver à Reconnected Land de Puéchabon. Quatre équipes se sont affrontées lors de belles parties de Paintball : équipe des "Darons" contre les 3 équipes d'ados !! Et comme "vous n'êtes pas fatigués ?", "on n'est pas fatigués", nous avons poursuivi les activités avec du lancer de haches !

Les élus remercient tous les ados et leurs parents qui ont participé au fil des années à ces animations. De beaux souvenirs et partages !



## SERVICE A LA PERSONNE

### ARRIVÉE DE LA BENNE À VÉGÉTAUX

Du 11 avril jusqu'au 13 mai

La benne à végétaux est à votre disposition sur le parking du cimetière.

Nous rappelons que seuls les végétaux sont admis dans cette benne, sans emballage plastique et que l'incinération des végétaux dans les jardins est interdite selon le règlement sanitaire départemental (conservation de la qualité de l'air). Afin d'optimiser au maximum l'espace, merci de déposer vos déchets au fond de la benne.

Pour rappel, les déchetteries de Vailhauquès et Combailaux sont ouvertes du vendredi au dimanche et celle de Saint Gély du fesc toute la semaine : voir les horaires sur le site [grandpicsaintloup.fr](http://grandpicsaintloup.fr)

En complément de votre composteur individuel, nous vous rappelons qu'un composteur collectif est à votre disposition dans le petit jardin près de la Pause murloise en dessous de la mairie.



### LOCATION VÉLO

Dans le cadre du partenariat qui lie la commune de Murles avec Hérault énergies du conseil départemental, la mairie a acquis un vélo à assistance électrique et qui est mis à la disposition des Murloises, des Murlois et de leurs proches.

Pour toute réservation de location ou renseignements, les demandes sont à formuler en ligne (ou en mairie) à partir de l'adresse : [locationvelo@murles.fr](mailto:locationvelo@murles.fr)



## SURETÉ ET TRANQUILLITÉ

### FORMATION GESTES 1<sup>ER</sup> SECOURS

La commune de Murles a organisé la cinquième session gratuite des gestes de premiers secours le samedi 22 mars 2025 dans la salle « coquin ».

Cette session était animée par deux sapeurs-pompiers dont une infirmière et a permis de confronter les participants à des situations d'urgence :

Un enfant se noie... que faire ?

Une personne se brûle en allumant le barbecue... que faire ?

Une personne s'étouffe avec un aliment... que faire ?

Une personne est retrouvée inconsciente et respire... que faire ?

Une personne est retrouvée inconsciente et ne respire plus... que faire ?

Une personne se coupe gravement en bricolant dans le jardin... que faire ?

Au cours de cette session, chaque participant a appris à utiliser le Défibrillateur Automatique Externe (DAE de formation), pour augmenter les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque et en attendant l'arrivée des secours.

Deux autres sessions seront proposées en 2025.



SARL  
**FAGES**

ELAGAGE

ELAGAGE  
ABATTAGE D'ARBRES  
DEBROUSSAILLEMENT  
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### MEDIARUCHE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUES

#### Mai

- Samedi 10 mai: Matinée jeux de société de 11h à 12h30 par l'Association Homoludens
  - Vendredi 23 mai: Bébés lecteurs à 11h à la médiathèque, proposé par Françoise Cadène
  - Samedi 24 mai: Atelier "Abanico": Création d'éventail espagnol. De 14h à 17h à la médiathèque. Inscriptions à partir du 15 avril. Participation de 7€ demandée. Pour tous à partir de 6 ans
- Fermetures en mai : Jeudi 1er mai / Jeudi 8 mai / du Jeudi 29 au samedi 31 mai

#### Juin

- Vendredi 6 juin: Bébés en musique à 10h30 par Muriel Pellecier
- Samedi 7 juin: Matinée jeux de société de 11h à 12h30 par l'Association Homoludens
- Vendredi 20 juin: Bébés lecteurs à 11h à la médiathèque, proposé par Françoise Cadène

### 2025 : ESPAGNE

Cette année la médiathèque va se mettre aux couleurs de l'Espagne. A partir du mois de mai et jusqu'en novembre, diverses animations vont être organisées. Retrouvez le programme sur le blog de la Média-Ruche

[http://www.combailaux.fr/le\\_blog\\_de\\_la\\_mediathèque/?page\\_id=640](http://www.combailaux.fr/le_blog_de_la_mediathèque/?page_id=640)

» 2025: L'Espagne à l'honneur Le Blog de la Média-Ruche - Combailaux

Samedi 24 mai 2025 Atelier créatif espagnol « Abanico » Création d'un éventail espagnol 14h, à la médiathèque. Sur inscription. Participation de 7€ demandée ; [www.combailaux.fr](http://www.combailaux.fr)

Un atelier de création d'éventail espagnol le samedi 24 mai 2025 à la médiathèque. Nous aurons également un atelier culinaire à Murles en octobre et enfin une initiation aux danses sévillanes et flamenco en novembre, suivie de la soirée de clôture avec un repas spectacle proposé par la Compagnie Ojalà.

### CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE DU SERVICE DE L'EAU

La communauté de communes a décidé de prendre à son compte la gestion de l'eau potable qui était jusqu'au 31 décembre dernier assurée par la SAUR.

Cette régie interne « l'eau du pic » est mise en place à compter du 1 janvier 2025.

Ce changement de gestion devrait permettre de :

- Renforcer la transparence de la gestion de l'eau avec une visibilité accrue sur les coûts et les investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le réseau,
- Optimiser les ressources financières en renforçant le contrôle des dépenses et des investissements pour une gestion plus rigoureuse,
- Améliorer la réactivité et la proximité du service, en facilitant la gestion directe par nos équipes locales et en renforçant les canaux de communication avec les usagers.

Les modalités de ce changement ont été communiquées à tous les abonnés.



Régie des eaux du Grand Pic Saint-Loup  
Direction de l'Eau et de l'Assainissement  
Route de Saint-Gély, 34270 Les Matelles  
04 99 614 600 - [eau@picccm.fr](mailto:eau@picccm.fr)

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
Accueil téléphonique :  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE



Rym, Hélène, Audrey  
née le  
24 Mars 2025  
EL HATMI Youssef et  
POUVESLE Estelle  
Christelle.

### MARIAGE



Magalie Pédot et  
Jérôme Ollivier  
le 19.04.2025



### NATURALISATION D'UNE MURLOISE

Lundi 9 décembre 2024, la sous-préfecture organisait une cérémonie d'accueil dans la nationalité française de quelques dizaines de demandeurs dont une murloise. Madame Véronika Telnova a reçu un livret d'accueil et le décret de naturalisation par le maire de Murles et le sous-préfet. Un moment important et émouvant pour Véronika qui était accompagnée de son mari Rafaël, également très ému. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre belle république.



## INFOS ADMINISTRATIVES

### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : CE QUI VA CHANGER POUR NOTRE VILLAGE.

Une proposition de loi émanant du sénat a été présentée et votée à l'assemblée nationale lundi 7 avril 2025 portant sur le mode de scrutin et la parité dans les communes de moins de 1 000 habitants.



Cette loi comporte 3 objectifs principaux : instaurer la parité femmes-hommes dans les communes de moins de 1000 habitants, favoriser un scrutin de liste qui permet de se prononcer sur un projet plus que sur des personnes et uniformiser le mode de désignation des conseillers communautaires.

Jusqu'à présent, le mode de scrutin majoritaire plurinominal à deux tours pour ces 25 454 communes permettait de rayer des noms sur la ou les listes, ce que l'on appelait le panachage.

En conséquence, dès 2026, le panachage sera interdit et toute modification sur le bulletin de vote entrainera sa nullité.

Désormais, le scrutin se déroule de la façon suivante :

Si une liste obtient 50% des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondie à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire), à la proportionnelle.

Si aucune des listes n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondie à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes à la proportionnelle.

## SÉNIORS DE MURLES

### LES SÉNIORS DE MURLES ONT FÊTÉ LEURS 20 ANS

Le Club créé le 14 octobre 2004, a fêté ses 20 ans. Son but est d'offrir des activités régulières aux Murloises et Murlois à partir de 60 ans et souhaitant partager un moment de convivialité autour d'animations à caractère récréatif, des voyages et des repas à thèmes. Chaque mois, nous souhaitons les anniversaires du mois, organisons des sorties de 1 à 3 jours, préparons un repas en fonction des saisons.

Chaque mardi toute l'année (sauf pendant les grandes vacances), de 16 heures à 20 heures, nous nous retrouvons pour des jeux de cartes et de société, et à la belle saison des parties de pétanque. En 20 ANS (2004 à 2024), l'association Les séniors de Murles a organisé : 190 soirées d'anniversaires, 190 repas élaborés par nos cuisinières, 760 mardis après-midi, 55 sorties en covoiturage

o Sortie champignons et châtaignes. Visites des caves de Roquefort et promenade en bateau dans les Rases du Tarn. Serre amazonienne Montpellier. Voyage en Espagne sur la journée. Fontaine-de-Vaucluse. Calanques de Cassis. Promenade en péniche sur le canal du Rhône à Sète, à partir d'Aigues-Mortes. Villages des templiers du Larzac. Restaurant à Saint-Martial. Perthus. Saint Jean du Gard et petit train des Cévennes. Sorties Châtaignes. Domaine de Gaillac et promenade en barques sous le pont de Millau. Randonnée au Mont St Clair à Sète. Sur les Rails du Larzac. Villages du Luberon.

L'année 2020 a été une année sans activité en raison du COVID. Les Séniors de Murles ont participé à une partie de la rénovation de la salle Coquin, agrandi et insonorisé la salle Pierre FAGES, (mise gracieusement à leur disposition par la commune), à créé un Wc, un abri à bois, construit un barbecue extérieur couvert et agrandi la Salle Clanet mise à disposition de l'association sportive - Tennis de Murles et de l'Ecole de Musique



Scannez-moi !

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00  
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40  
[mairiedemurles@murles.fr](mailto:mairiedemurles@murles.fr)  
Mairie de Murles - Facebook

- [www.murles.fr](http://www.murles.fr) -

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu, contactez le secrétariat, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.



# Budget Primitif 2025

Excédent 2024 : + 148 496,60 € qui est affecté au budget 2025 :

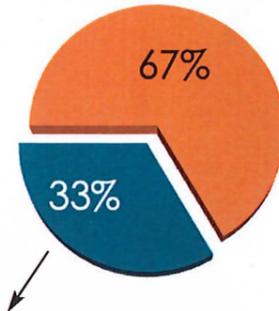
Section Fonctionnement	Section Investissement
68 496,60 €	80 000 €
(48 702,55 € en 2023)	(70 000 € en 2023)

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Il s'équilibre à hauteur de 1 388 000 € (contre 1 071 000 € en 2024)

Section fonctionnement :	463 000 €
Section investissement :	808 000 €

Ce budget intègre l'excédent 2024



**SECTION D'INVESTISSEMENT 925 k€**  
(contre 661 k€ en 2023 soit 63%)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT 463 k€**  
(contre 393 k€ en 2023 soit 37%)

### LES INVESTISSEMENTS 2025

Ils sont financés pour moitié par la CCGPSL dans le cadre du fond de concours (maxi 30 000 €)

- Rénovation partielle chemin de l'élagueur
- Rénovation 2<sup>ème</sup> tranche voie de Marianne
- Acquisition équipement cimetière de l'égalité
- Acquisition équipement nouvelle mairie
- Remplacement fontaine mairie
- Acquisition éclairage pour facade mairie
- Rénovation appartement mairie (isolation, électricité...)
- Chauffage climatisation salle Fages
- Installation/matériel/configuration-paramétrage informatique mairie

### LES TAUX D'IMPOSITION 2025 :

Depuis plusieurs années, les élus votent les taux d'imposition (part communale) sans les augmenter :

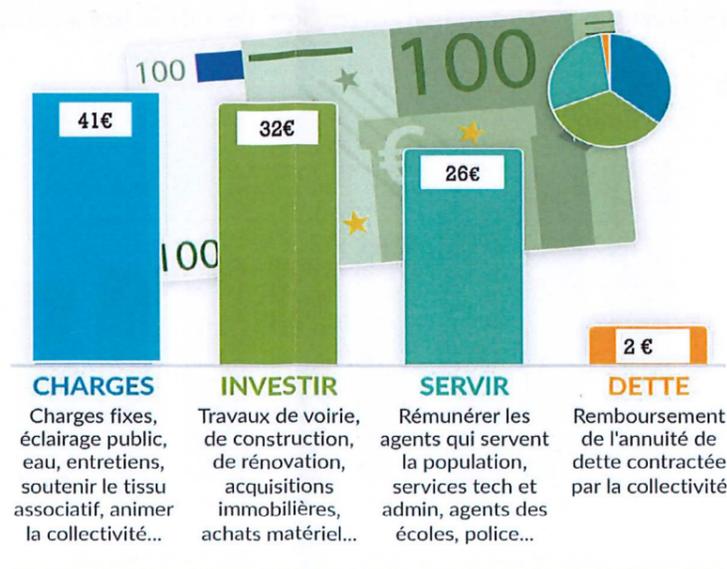
En 2025, les taux sont reconduits à l'identique :

- Taxe foncière Bâti : 32,21 %
- Taxe foncière non Bâti : 48,17%
- Taxe d'habitation (pour résidence secondaire) : 10,51%

le taux de ces fiscalités est l'un des plus bas de la CCGPSL.

Communes	Taux communaux des impôts locaux		
	Taxes d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Murles	10,51 %	32,21 %	48,17 %
Vailhauquès	20,15 %	43,17 %	69,73 %
Combaillaux	13,31 %	39,49 %	70,32 %
Viols le fort	17,54 %	44,75 %	51,86 %
Saint Gély du FESC	11,16 %	43,35 %	107,01 %

### CONCLUSION CE QUE FAIT LA MAIRIE AVEC 100 €



### LES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Le montant varie selon le nombre d'adhérents et en fonction des activités proposées toute l'année profitant aux Murlois :

- L'association des seniors : 500 €
- L'association « Expression Murloise » : 500 €
- Murles Aventures : 500 €
- Murles auto-sport : 100 €
- La pause murloise : 500 €
- Ecole de musique « Combaillaux-Murles-Vailhauquès » : 200 €

### LES SUBVENTIONS POUR FINANCER NOS PROJETS

Les subventions pour financer nos projets :

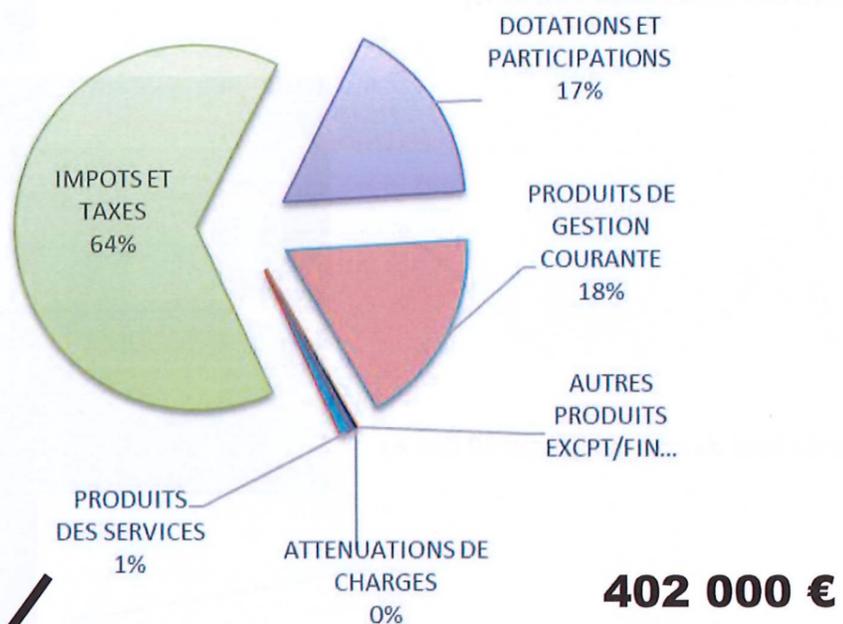
Département :	47 636 €
CCGPSL :	30 000 € (soit 50% de nos dépenses investissement 2025)
Dons :	10 000 €
Fondation du patrimoine	20 000 €
Carrière LG	33 000 €

### PRÉAMBULE

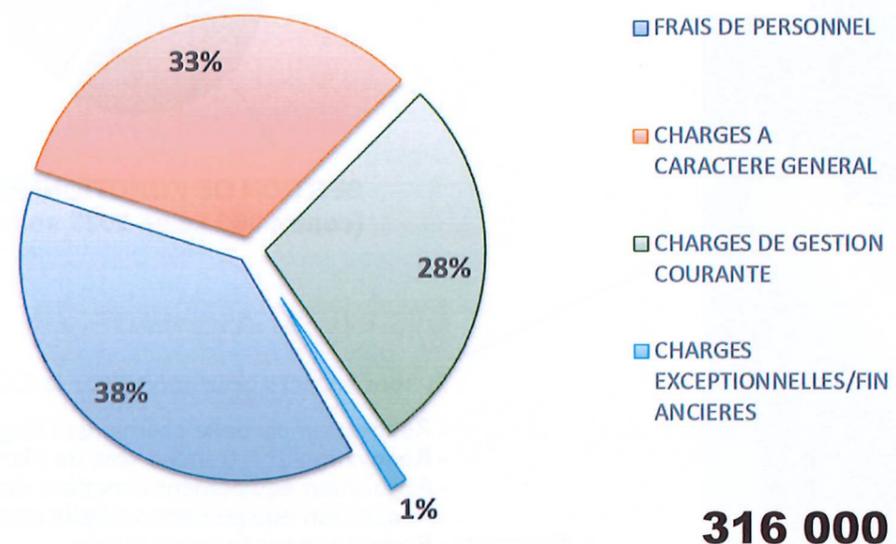
Le vote du budget est un moment important dans la vie d'une commune. Il compare le Compte Administratif (CA) tenu par la mairie et le Compte de Gestion (CG) tenu par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) de l'année en cours. En fin d'exercice budgétaire, les 2 comptes doivent être concordants à l'euro près. Dans ce vote, apparaît le Budget Primitif (BP) pour l'année à venir et le montant des subventions allouées aux associations. En 2024, comme pour les années antérieures, les 2 comptes sont concordants et à l'équilibre avec un excédent reporté au BP 2025. Nouveauté en 2025 : Le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Le rapport de l'expert-comptable souligne une gestion saine, équilibrée et adaptée. Notre budget s'adapte aux recettes et ne nécessite pas le recours à l'augmentation de l'impôt ; Il permet d'entretenir et de faire vivre le village tout en créant de la richesse.

## Présentation du budget 2024

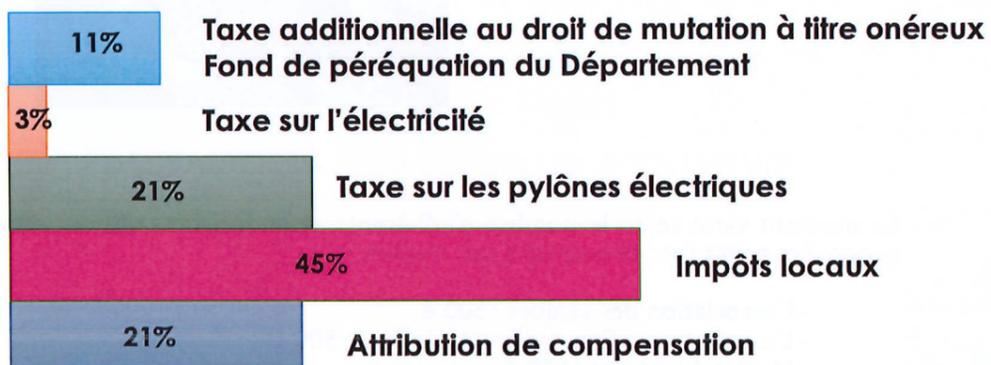
### RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES



### RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES



### FINANCÉES PAR :

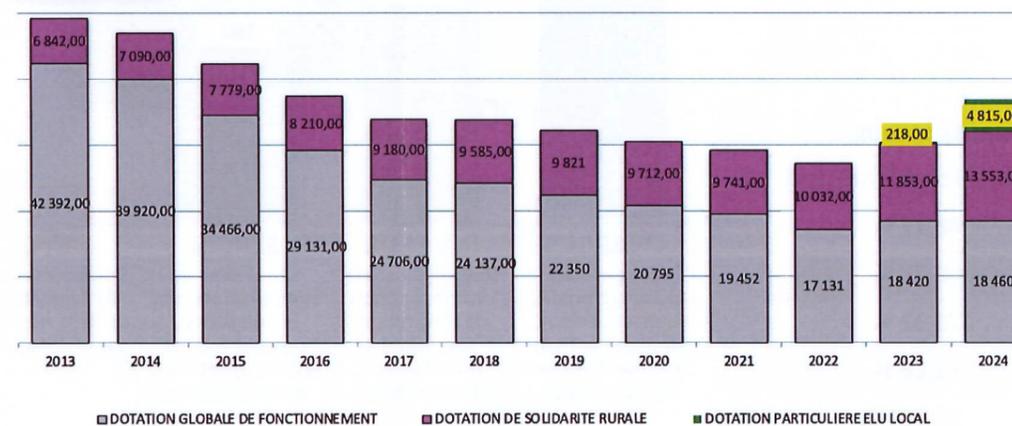


258 k€ en 2024 - Idem en 2023

### LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

- La Dotation Globale de Fonctionnement 2024 + la Dotation de Solidarité Rurale 2024 = 36 828€
- Perte de 25% depuis 2013 soit -12 000€
- En 2023, les dotations ont augmenté grâce à la suspension du dispositif d'écrêtement (prélèvement) de l'Etat. La commune a par ailleurs bénéficié d'une dotation particulière de 4 815€ liée aux mandats électifs.

Zone de graphique



### ZOOM SUR LE BUDGET « ÉCOLE »

L'école partagée de Vailhauquès-Murles est le poste budgétaire le plus important après les salaires et les indemnités. Par une convention signée en 2014 et actualisée en 2024, Murles co-finance la partie fonctionnement et investissement de l'école au prorata du nombre d'élèves. En 2024 :

Section fonctionnement :	primaire :	10 901,44 €
	maternelle :	26 305,46 €
	cantine :	8 824,19 €
	garderie :	651,75 €
	accompagnement bus scolaire (employés communaux) :	4 760 €

Section investissement : matériel divers : 7 050 €

Total : 58 492,84 €

Particularité importante pour 2025 :

L'école de Vailhauquès-Murles s'agrandit : la participation de Murles pour ce projet s'élève à un montant de 73 000 € qui sera remboursé sur une période de 10 ans directement sur le budget communal (sans prêt bancaire) soit 7 300 €/an à partir de 2025.